

SM MVR



Missions relatives au document SCOT

Vérifier la prise en compte des orientations du SCoT (PLU/PLUi, PA, PC),
Vérifier la compatibilité du SCoT (documents de norme supérieure)

Rôle de PPA (personne publique associée) : suivi, réunions, avis

Territoire MVR

- Formulation des avis sur les procédures de PLU/PLUi
- Formulation des avis sur les permis d'aménager et de construire

Territoires limitrophes

SCoT voisins : Sélestat Alsace Centrale, Colmar Rhin Vosges, Pays de la Déodatie

Documents de norme supérieure

Modification n°2 du SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires)

Analyse compatibilité du SCoT avec les documents de norme supérieure (obligatoire tous les 3 ans)

- SRADDET modifié (décembre 2025)
- SDAGE (2022/2027)
- PGRI (2022/2027)

Observer, analyser, évaluer (SIG)

Observation du territoire

- Approvisionnement du SIG
- Veille statistique et cartographique
- Traitement et géolocalisation des données « permis », poursuite du travail collaboratif avec les communes permettant de compléter et affiner les données

Evaluation du SCoT (obligatoire tous les 10 ans)

Suite au bilan du SCoT approuvé en 2025, poursuite du suivi des indicateurs mis en place

Aide à la décision

Actualisation des données statistiques du suivi du SCoT pour édition d'un portrait statistique de la CCPR (dans le cadre du nouveau mandat)

Accompagner les élus pour une meilleure appropriation du SCoT

Outils pédagogiques

Supports pédagogiques pour les nouvelles équipes, sur des sujets « cibles » : le territoire du SCoT, le document SCoT, l'objectif de ZAN, les enjeux en matière d'habitat, le volet climat et transitions

RDV annuel « élus SCoT », et sensibilisation

- Session formation des nouveaux élus ?
- Sortie de terrain : visite d'opérations en « densification douce », en lien avec Villes Vivantes
- Soirée « conférence » ou Comité : SCoT valant PCAET ? (Plan climat-air-énergie territorial) ?

Modification simplifiée du SCoT

- > Application trajectoire ZAN (zéro artificialisation nette) d'ici le 22 février 2027
- Suivi et animation de la procédure avec le bureau d'études
- Analyse de la consommation d'espaces réalisée en régie
- Communication, concertation
- Dossier d'examen au cas par cas concernant l'évaluation environnementale
- Quid d'une future révision du SCoT ?

Missions générales

Suivi administratif et financier du syndicat

Installation nouvelle mandature (dont règlement budgétaire et financier, RGPD)

Amélioration du volet « communication » :

- Bilan fin mandat
- Site internet (actualisation, améliorations)
- Actu'SCoT / flyers
- Nouveau logo

Participation à diverses instances et démarches, dont InterSCoT(s) et Fédération nationale des SCoT

Mener des études/actions complémentaires, domaines mobilité et habitat

Défi « Au boulot, j'y vais autrement ! »

Inscription du territoire du SCoT via le syndicat mixte, animation réalisée par les deux CC



Dispositif « densification douce » BIMBY BUNTI, avec Villes Vivantes

- > COPIL : Comité syndical élargi
- > COTECH : équipe syndicat mixte
- > Suivi et animation via le 1/2 poste mutualisé depuis août 2025 :
 - Organisation et coordination
 - Suivi administratif et financier
 - Planification et relais des actions de communications



Accompagnement « trajectoires de sobriété foncière »

- > Accompagnement d'une commune pilote par le PNRBV, pour la définition d'un projet de territoire exemplaire et sobre en foncier
- > Animation de septembre à décembre



Animer le système d'information géographique (SIG) intercommunautaire

Datasec et réseaux

- Marché mise à jour des plans des réseaux (marché en cours porté par la CCPR) : quelles suites ? méthode à définir avec les CC
- Accompagnement applications « cadastre » et « réseaux » sur demande : « nouvelle plateforme géographique alsacienne » mise en place début 2026

Cartographie à la demande

- A la demande des communes et des deux CC
- CCVK : poursuite de l'accompagnement projet foncier agricole et viticole, en lien avec Terres de liens et le PNRBV
- CC : saisie base de données pistes et infrastructures cyclables ?

Accompagner les communes dans le domaine de l'urbanisme

Evaluation des PLU

Accompagnement pour l'évaluation des PLU (données et indicateurs mutualisés) Travail à mener sur une commune pilote ?

Rapport triennal de suivi de l'artificialisation des sols 2027 (obligatoire tous les 3 ans)

Travail préparatoire pour la production de la partie chiffrée du rapport triennal sur lequel les communes et CC compétentes en matière de PLU/PLUi devront délibérer d'ici août 2027

RDV annuel « mairies »

- 1 réunion annuelle avec les secrétaires de mairie, à planifier en avril ou juin ?
- Sujets identifiés :
 - Points d'information : ZAN, SRADDET et modification simplifiée du SCoT, lien avec les PLU(i) Etat d'avancement du dispositif « densification douce » BIMBY BUNTI
 - Travail collaboratif : base de données des permis et rapport triennal
 - Autres ? (changement d'usage)